

Adresse de la société populaire de Bellevue-les-Bains (Saône-et-Loire) qui demande la déportation des prêtres réfractaires capables d'entretenir le germe des division, en annexe de la séance du 5 floréal an II (24 avril 1794)

---

**Citer ce document / Cite this document :**

Adresse de la société populaire de Bellevue-les-Bains (Saône-et-Loire) qui demande la déportation des prêtres réfractaires capables d'entretenir le germe des division, en annexe de la séance du 5 floréal an II (24 avril 1794). In: Tome LXXXIX - Du 29 germinal au 13 floréal an II (18 avril au 2 mai 1794) p. 309;

[https://www.persee.fr/doc/arcpa\\_0000-0000\\_1971\\_num\\_89\\_1\\_28272\\_t1\\_0309\\_0000\\_9](https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1971_num_89_1_28272_t1_0309_0000_9)

---

Fichier pdf généré le 30/03/2022

en purger le sol de la liberté. Vive la République !

La Société populaire et montagnarde de Baziège qui, depuis le moment de son institution n'a cessé de donner les preuves les plus ostensibles de son attachement aux vrais principes et de son dévouement à la sainte Montagne, en vous envoyant des offrandes pécuniaires pour les frais de la guerre, en acceptant, la première de son district, la Constitution chérie que vous avez décrétée, en donnant l'exemple des plus vives réjouissances dans toutes les circonstances heureuses, en armant, équipant et montant à ses frais un cavalier jacobin pour la destruction des tyrans, en fermant son temple à l'imposture et en l'ouvrant à la raison, en envoyant une argenterie immense à la monnaie, et des secours sans nombre en chemises, souliers, capes, couvertures, aux défenseurs de la patrie qui sont dans les armées, et des assignats aux convalescents dans les hôpitaux; en envoyant, la première de son district, le salpêtre qu'elle a fabriqué pour forger la poudre qui doit perpétuer notre liberté, a délibéré dans sa dernière séance cette adresse pour vous féliciter sur vos glorieux travaux, sur votre énergie, sur votre sagacité à découvrir les trames les mieux ourdies et les plus inattendues et pour vous engager de nouveau au nom de la patrie à ne point abandonner votre poste que tous les intrigants du dedans n'aient subi le sort des tyrans du dehors. Car vous venez d'en être les témoins, cette horde étant aujourd'hui la plus dangereuse doit être aussi la première qui doit fixer vos regards.

Tombe donc sans pitié sous le rasoir national tout conspirateur, tout aristocrate, tout traître, tout intrigant, peste indigne de vivre parmi les vrais républicains qui ne doivent plus tolérer sur le sol de la liberté que des hommes qui, accrochés autant par goût que par devoir au rocher impérissable de la Montagne, sont prêts à sacrifier mille vies plutôt que de s'en écarter. S. et F. ».

DUGLAF (*vice-présid.*), OUTRIC (*secrét.*).

## CLXXXVII

[*La Sté popul. de Beaujeu, à la Conv.; 20 germ. II*] (1).

« Législateurs,

Nous avons frémi de surprise et d'indignation en apprenant la nouvelle conspiration ourdie contre la liberté. Quelle était atroce et dangereuse puisque ces Catilinas d'un nouveau genre s'étaient couverts de toutes les livrées des plus ardents révolutionnaires et avaient désigné pour premières victimes de leurs fureurs aristocratiques, les vertueux montagnards et les intrépides jacobins. Les monstres, ils voulaient sur des monceaux de cadavres républicains relever le trône abattu, et aux couleurs nationales substituer les lys abhorrés. Mais, les insensés, ils avaient donc oublié que le peuple français a juré

d'être libre, ou de périr tout entier. Et nous le répétons avec enthousiasme, ce serment terrible qui doit faire pâlir les tyrans de toute espèce; oui, nous jurons d'être libres et vertueux, car sans vertu point de républicain, et d'arroser de tout notre sang le sol de la liberté avant que de le voir changer en une terre d'esclavage.

Législateurs, c'est à l'active et infatigable surveillance de vos Comités de Salut public et de Sureté générale que l'on doit l'importante découverte de l'affreuse conspiration qui allait éclater au moment même où ses auteurs ont été livrés à la vengeance nationale; qu'ils continuent, ces précieux Comités, avec le même zèle et le même courage leurs importants travaux, et tous les complots des machinateurs seront aussi promptement déjoués que conçus.

Pour vous, braves montagnards, restez à votre poste, nous vous en conjurons au nom chéri de la patrie, jusqu'à ce que la liberté, l'égalité et le bonheur du peuple reposent sur une base inébranlable, et que le gouvernement républicain ait fait éclore autant de vertus que le règne de l'esclavage avait engendré de vices. Vive la République, vive la Montagne ! S. et F. ».

BOUVIER (*présid.*), BARROT (*vice-présid.*),  
JANSON (*secrét.*), TEILLARD (*secrét.*),  
FRULAVILLE (*comm<sup>re</sup>*).

## CLXXXVIII

[*La Sté popul. de Bellevue-les-Bains, à la Conv.; s.d.*] (1).

« Citoyens représentans,

Nos frères de la Société républicaine des sans-culottes de Nancy régénérée, nous ont fait passer l'adresse qu'ils vous ont faite pour vous engager à vaincre l'opiniâtre résistance des ministres endurcis qui se refusent à la voix de la raison et de l'éternelle vérité.

Quoi que nous n'ayons heureusement parmi nous aucun de ces êtres dangereux et que tous aient enfin abjuré leurs erreurs et cédé à l'empire de la raison, néanmoins nous ne pouvons qu'applaudir aux vues de nos frères de Nancy qui demandent la déportation des prêtres réfractaires capables d'entretenir le germe des divisions.

Quant à ceux qui ont abjuré leurs erreurs et qui peuvent se procurer des ressources, soit par eux mêmes et par leur travail, soit par leur fortune, soit par des établissements qui leur procurent un patrimoine égal à celui dont ils jouissaient par la loi, rien ne paraît plus équitable que de soulager l'état du fardeau de leurs pensions, puisqu'en devenant vraiment citoyens et participant aux richesses et aux bienfaits de la Société et de la République entière, il est juste qu'ils cessent de lui être à charge par des services que l'humanité rendait nécessaires et qu'elle ne doit véritablement qu'à ceux qui sont dans le besoin et qui sont hors d'état d'y satisfaire ».

BRION (*présid.*), DAUBENTON (*secrét.*),  
DUSUREAU (*secrét.*), DRURE (*secrét.*).

(1) C 303, pl. 1104, p. 14. Départ. de la Saône-et-Loire.

(1) C 303, pl. 1104, p. 13. Départ. du Rhône.